Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 81 (1952)

Heft: 6

Rubrik: Examens pour l'obtention du brevet en 1952

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Partie officielle

Examens pour l'obtention du brevet en 1952

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : les 26, 27 et 28 juin, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Gambach.

Epreuves spéciales : le 14 juillet.

Epreuves orales : les 15 et 16 juillet.

Epreuves des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrage manuel : le 15 juillet.

Les demandes d'inscriptions, avec les pièces ou les renseignements prévus par le règlement, ainsi que le tableau des notes de classe, doivent être remis au bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le samedi 14 juin, au plus tard.

Les droits d'inscription, de 30 fr., seront acquittés pour la même date au compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique ».

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

Religion : B. Dogme, depuis la grâce inclusivement. C. La Morale, la perfection chrétienne ; les trois conseils évangéliques. D. La liturgie catholique (le tout).

Histoire de la religion : Le Nouveau Testament (le tout). — Histoire de l'Eglise. Depuis la fondation des Bénédictins (incl.) jusqu'à la fin.

2. Pédagogie

Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. Langue maternelle

a) Section française : Diction et explication de textes : il n'est prévu aucune limitation.

Littérature : XVIIe siècle : Pascal, Bossuet, Molière, La Fontaine, Mme de Sévigné. XVIIIe siècle : Rousseau. XIXe siècle : Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Vigny, Musset, Thierry, Michelet ; le Parnasse : Leconte de l'Isle, Heredia. Baudelaire.

b) Section allemande : Literaturgeschichte : Hildebrandslied, Heliand, Nibelungenlied, Hartmann von Aue ; Herder, Lessing, Schiller ; Eichendorf, Uhland, Mörike, Gotthelf, Keller, Meyer, Stifter, Federer, Hofmannsthal, Rilke.

Texte : Goethe, Hermann und Dorothea.
Schiller, Braut von Messina.

4. Mathématiques

Selon le programme.

5. Seconde langue

Comme l'an dernier.

6. Histoire

Selon le programme, depuis le siècle de Louis XIV jusqu'au paragraphe la Suisse de 1848 à 1949, exclusivement.

7. Instruction civique

Les devoirs et les droits du citoyen. — La commune, la paroisse, le canton.

8. Géographie

A. Cosmographie : Le soleil, la distance entre le soleil et la terre, les dimensions du soleil ; le mouvement de rotation. La lune : la distance entre la lune et la terre, les dimensions de la lune ; les phases et les mouvements lunaires. Les éclipses de soleil, les éclipses de lune, les éclipses totales et les éclipses partielles.

B. Géographie physique : La répartition des continents et des océans — les formes du relief et leur représentation carthographique — la répartition des végétaux selon les climats.

C. Les continents : L'Asie : les vieilles terres du nord et du sud ; la région plissée du centre ; le climat, l'hydrographie, les productions de l'Asie froide, l'Asie sèche, et de l'Asie des moussons. Le Japon et l'Asie russe. — L'Amérique : la forêt canadienne et la forêt amazonienne. Les Etats-Unis, l'Argentine. L'Océanie : l'Australie et ses caractères.

D. Géographie de la Suisse : Le climat et les étages de végétation, la localisation des principales industries, les cantons du plateau. Le canton de Fribourg : ses limites et son étendue. Les régions naturelles : la plaine et la montagne. Les cours d'eau, les produits agricoles.

9. Sciences physiques et naturelles

La physique, selon l'art. 40, ch. 7 du règlement du brevet.

10. Branches graphiques

Selon le programme.

Observations : Il est rappelé que les notes de classe par groupe de branches ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.